

Le palmarès des maisons de retraite

TROISIÈME ÂGE. Très bien placées dans le classement francilien du « Guide de la dépendance », les maisons de retraite des Hauts-de-Seine proposent souvent des services haut de gamme pour un coût élevé.

Villa Beausoleil à Chaville, villa Concorde à Asnières, résidence Le Cap à Bois-Colombes, Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) le Chemin de la Jonchère à Rueil-Malmaison... Le département a créé plus de places que le nombre fixé par le plan gérontologique 2005-2010 : « Nous devons ouvrir 11 104 places et nous en sommes aujourd'hui à 13 000 », indique Marie-Cécile Ménard, conseillère générale chargée des personnes âgées, responsable de la mise en place du plan départemental Alzheimer. Les Hauts-de-Seine ont vu ces dernières années s'ouvrir des établissements pour per-

sonnes âgées neufs ou rénovés dont les prestations n'ont rien à envier aux grandes enseignes hôtelières : confort, décoration, sécurité, ergonomie, voire accueil des familles dans des salons réservés. Mais cette offre haut de gamme, en raison de son prix (100 € ou plus par jour pour l'hébergement), ne peut répondre à l'ensemble de la demande. « Soixante-quinze pour cent des places nouvelles sont dans le privé. Du coup, de plus en plus de maisons de retraite ne sont pas accessibles aux personnes modestes », déplore Guy Janvier, conseiller général (PS) des Hauts-de-Seine. « Sur 90 M€ consacrés en 2009 par le conseil général pour les établissements pour personnes

âgées, 60 M€ vont à l'aide sociale. Cela concerne 2 532 personnes », rétorque Marie-Cécile Ménard. Cette aide sociale finance des places dans les maisons de retraite accessibles aux personnes les plus démunies, « mais on ne peut pas imposer au privé des places éligibles à l'aide sociale », assure-t-elle.

Une politique volontariste pour la prise en charge des malades d'Alzheimer

« Bien sûr que si, réagit Guy Janvier. L'action sociale est de la responsabilité du département. Selon le Code de l'action sociale et des familles, l'ouverture d'un Ehpad est soumise à l'autorisation du conseil général. Et elle peut être assortie de conditions particulières imposées dans l'intérêt des personnes accueillies. » Preuve qu'un choix est possible, le départe-

ment a su imposer sa politique volontariste en faveur des personnes désorientées, notamment les malades d'Alzheimer. Cette maladie touche 18 000 personnes dans le département et 4 000 nouveaux cas par an. Aujourd'hui, nombreuses sont les maisons de retraite à disposer d'une unité Alzheimer. Le conseil général ne donne plus d'autorisation pour l'ouverture de places si l'établisse-

ment n'ouvre pas, parallèlement, un accueil de jour. « Ces accueils de jour permettent de soulager les aidants familiaux et de préparer en douceur l'entrée en établissement des malades, justifie Marie-Cécile Ménard, car elle se fait trop souvent dans l'urgence et dans le drame, après une chute ou un accident, et cela engendre un traumatisme pour le malade et ses proches. » FLORENCE HUBIN

40 ÉTABLISSEMENTS BIEN NOTÉS

NOM	VILLE	NOTE SUR 10	TARIF*	STATUT	DELAI MOYEN D'INSCRIPTION	UNITE ALZHEIMER
Villa Beausoleil	Chaville	10	117,26 €	privé	variable	oui
Villa Concorde	Asnières-sur Seine	9,5	124,15 €	privé	aucun	oui
Résidence Médicis	Asnières-sur-Seine	9	94,07 €	privé	variable	oui
Sainte-Marthe	Bois-Colombes	9	75,11 €	associatif	variable	oui
Résidence le Cap	Bois-Colombes	9	103,56 €	privé	aucun	non
Résidence Sainte-Anne-d'Auray	Châtillon	9	72,37 €	associatif	variable	oui
Résidence du Parc	Châtillon	9	99,38 €	privé	3 mois	oui
Maison Lasserre	Issy-les-Moulineaux	9	73,48 €	public	variable	oui
Résidence Lorraine	Levallois-Perret	9	266,34 €	public	Long	non
Hotelia les Tybilles	Meudon-Bellevue	9	120,50 €	privé	aucun	oui
Le Chemin de la Jonchère	Rueil-Malmaison	9	112,66 €	privé	variable	oui
Fondation Cognacq-Jay	Rueil-Malmaison	9	85,26 €	associatif	12-18 mois	non
Résidence Jean-Rostand	Sèvres	9	67,09 €	public	variable	oui
Tiers Temps la Villa des Sources	Ville-d'Avray	9	135,64 €	privé	variable	oui
Résidence Fontaine	Asnières-sur-Seine	8,5	91,18 €	privé	3 mois	non
Villa Garlande	Bagneux	8,5	96 €	associatif	6 mois	oui
Résidence de la Vallée	Bourg-la-Reine	8,5	703,16 €	associatif	variable	non
Fondation Aulagnier	Clamart	8,5	59,55 €	public	variable	oui
Résidence Bel-Air	Clamart	8,5	106,05 €	associatif	aucun	non
Marcelle-Devaud	Colombes	8,5	73,82 €	associatif	variable	oui
Résidence Ger'Home	Courbevoie	8,5	125,61 €	privé	aucun	oui
Résidence Isis	Garches	8,5	104,68 €	privé	variable	non
Les Hespérides	Issy-les-Moulineaux	8,5	1 500 €	privé	variable	non
Les Hespérides de l'Orée de Neuilly	Levallois-Perret	8,5	1 600 €	privé	3 mois	non
Résidence Médicis	Meudon-la-Forêt	8,5	97,15 €	privé	variable	oui
Résidence Mapi	Rueil-Malmaison	8,5	96,24 €	privé	aucun	non
Résidence Médicis	Vanves	8,5	104,33 €	privé	variable	oui
Ferrari	Clamart	8,5	72,26 €	associatif	variable	oui
Résidence les Adres	Clichy	8,5	100,07 €	privé	1-2 mois	oui
Résidence Léonard-de-Vinci	Courbevoie	8,5	120,64 €	privé	aucun	oui
Villa d'Epidaure	Garches	8,5	149,88 €	privé	variable	oui
Les Cytises	Gennevilliers	8,5	76,73 €	associatif	variable	oui
Les Neuf-Muses	Issy-les-Moulineaux	8,5	94,49 €	associatif	variable	oui
Les Marronniers	Levallois-Perret	8,5	74,01 €	public	1 an	oui
Résidence Madeleine-Verdier	Montrouge	8,5	72,25 €	public	5-6 mois	non
Résidence Locarno	Suresnes	8,5	844,40 €	associatif	variable	non
La Méridienne	Villeneuve-la-Garenne	8,5	66,83 €	public	variable	oui
Résidence des Pins	Boulogne-Billancourt	8,5	1 308 €	associatif	variable	non
Résidence Hippocrate	Châtenay-Malabry	8,5	100,26 €	privé	variable	oui
Sainte-Emilie	Clamart	8,5	68,36 €	public	variable	oui

* par jour pour une chambre individuelle. Prix d'un studio au mois.

Source : « Le Guide de la dépendance » de David Jacquet et Patrick Lelong.



BOIS-COLOMBES, JEUDI DERNIER. L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Sainte-Marthe propose notamment un atelier mémoire et un atelier dessin à ses résidents et aux patients de l'accueil de jour. (LP/F.H.)

« Nous devons rester tournés vers l'extérieur »

ISABELLE GOHIN ● directrice de l'Ehpad Sainte-Marthe de Bois-Colombes

« **M**aintenant, est-ce que quelqu'un voit le mot gnocchi ? Regardez bien tous les mots qui commencent avec un G. » Tous les yeux scrutent le tableau blanc où s'entremêlent les mots en gros caractères. A l'étage réservé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, l'Ehpad Sainte-Marthe, à Bois-Colombes, propose un atelier mémoire ouvert aux habitués de l'accueil de jour et aux résidents. « Et parmi ces résidents, plusieurs fréquentaient l'accueil de jour auparavant », constate Isabelle Gohin, directrice et salariée de l'association Isatis (groupe Caisse des dépôts), qui gère cet établissement privé à but non lucratif appartenant à un bailleur classé en quatrième position du tableau Hauts-de-Seine du « Guide de la dépendance ». Ouvert depuis cinq ans et réservé principalement aux habitants de la commune et aux assurés des caisses de retraite partenaires, cet Ehpad situé dans un quartier pavillonnaire, à deux pas de la gare et de la mairie, bénéficie d'un environnement idéal, payé à prix fort : 35 000 € annuels de taxe locale alors que les établisse-

ments publics en sont exonérés et que les privés lucratifs pratiquent des tarifs d'hébergement bien plus élevés. Pour maîtriser ses coûts, donc les tarifs — qui figurent dans la partie basse du département avec 75 € par jour en chambre individuelle —, la directrice a dû faire des choix. Le ménage et la restauration ont été externalisés, la cuisine est faite sur place par une entreprise prestataire. Les familles prennent en charge une partie du linge. L'optimisation des ressources humaines passe aussi par des partenariats avec une équipe mobile de soins palliatifs, des hôpitaux, la mairie et la coordination locale d'information (Clic). Inversement, Isabelle Gohin souhaite développer les services que son Ehpad va pouvoir proposer en dehors de l'établissement, comme le projet de création d'un service d'aide à domicile ou celui déjà mis en place d'un groupe de parole pour les aidants familiaux. « L'Ehpad de demain est un Ehpad tourné vers l'extérieur et en lien avec l'hôpital », estime la directrice, qui souligne que, faute de places, les services dits de soins de suite ne peuvent plus garder les patients. F.H.

CLÉS

- **Population du département :** 1 536 096 habitants (2006).
- **Espérance de vie à 60 ans :** 20,6 ans pour les hommes et 26 ans pour les femmes.
- **Population de 75 ans ou plus (au 1^{er} janvier 2007) :** 106 841 personnes (2/3 de femmes pour 1/3 d'hommes), soit près de 7 % de la population.
- **Proportion des personnes âgées de 75 ans ou plus :** 6,95 %.
- **Evolution 2000-2010 (estimation) de la population âgée de 75 ans ou plus :** 18 439 personnes supplémentaires,

- soit une progression de 18,5 % de cette tranche d'âge.
- **Six communes comptent plus de 4 000 personnes âgées de 75 ans ou plus (recensement 1999) :** Asnières, Boulogne-Billancourt, Courbevoie, Colombes, Neuilly, Rueil-Malmaison.
- **Huit communes enregistrent une proportion d'habitants de plus de 75 ans supérieure à 7,5 % de leur population :** Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Marnes-la-Coquette, Montrouge, Neuilly, Saint-Cloud, Sceaux.